



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

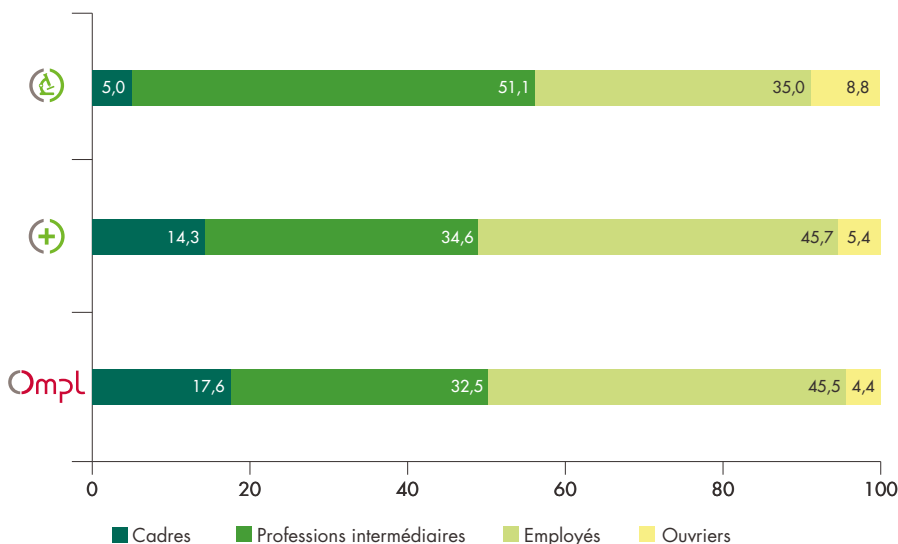
- Les cadres sont faiblement représentés : 5,0 % contre 14,3 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est la plus importante (51,1 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble du secteur (34,6 %).
- Le taux d'employés est largement inférieur à celui du secteur (35,0 % contre 45,7 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement des chauffeurs livreurs et du personnel d'entretien.



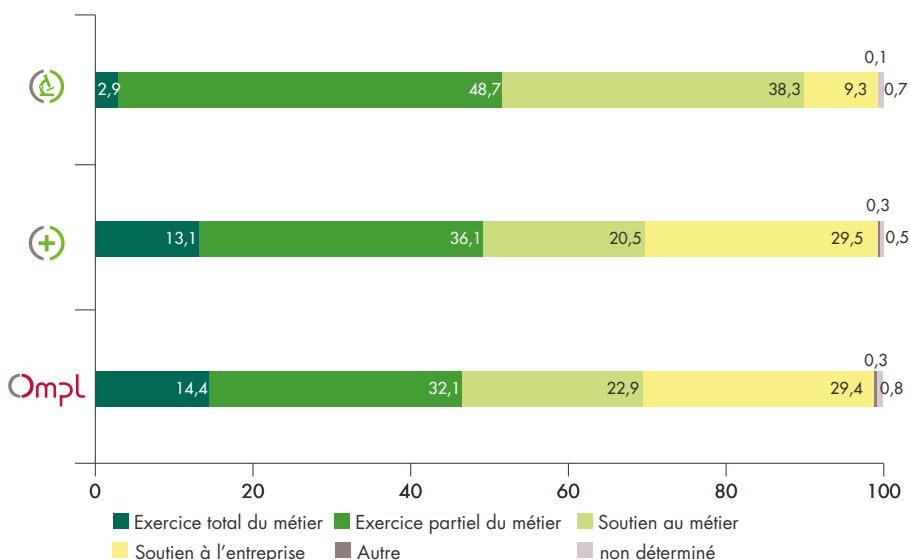
EMPLOIS ORGANISÉS AUTOUR DU MÉTIER

51,6 % des salariés de la branche réalisent des tâches propres à l'activité libérale (exercice total ou partiel du métier). Ils sont ainsi 48,7 % à exercer une partie du métier (techniciens de laboratoires, infirmiers...).

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Répartition des salariés par type de métier (%)



Secteur santé

Branche professionnelle

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



FEMMES PLUS SOUVENT PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

Pour les femmes de la branche, la part des professions intermédiaires est plutôt importante. Elle atteint 51,5 % contre 48,9 % seulement pour les hommes.

En revanche les femmes sont beaucoup moins fréquemment cadres que les hommes (6,2 % contre 26,4 %)

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi du secteur tend à diminuer jusqu'en 2016.

Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019.

Néanmoins, la féminisation des cadres devrait continuer sa progression.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	62,0	88,0	98,0	68,0	89,0
2009	64,0	89,0	97,0	76,0	89,0
2010	64,0	88,0	98,0	68,0	89,0
2011	63,0	87,0	96,0	73,0	89,0
2012	69,0	87,0	95,0	71,0	89,0
2013	63,0	86,0	94,0	71,0	87,0
2014	69,0	87,1	93,8	66,7	87,6
2015	69,8	87,3	93,7	61,8	87,4
2016	69,7	87,8	95,4	61,9	87,3
2017 (sd)	70,7	86,8	93,4	61,3	86,9
2018 (sd)	71,7	86,7	93,0	59,9	86,6
2019 (p)	72,6	86,6	92,4	58,6	86,3

sd: données semi-définitives — p: prévisions




SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (51,6 %), mais son minimum est atteint pour l'Occitanie (29,3 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	5,9	55,9	30,9	7,3	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	3,8	50,4	35,2	10,6	0,0
Bretagne	4,0	48,4	33,2	14,4	0,0
Centre-Val de Loire	ND ¹	48,9	38,1	ND ¹	13,0
Corse	ND ¹	53,0	31,8	ND ¹	15,2
DOM	5,9	30,5	51,6	12,0	0,0
Grand Est	3,0	54,6	31,1	11,3	0,0
Hauts-de-France	3,7	49,3	36,3	10,7	0,0
Île-de-France	7,6	45,9	41,5	4,9	0,0
Normandie	4,6	48,1	37,5	9,8	0,0
Nouvelle-Aquitaine	4,6	55,0	32,1	8,4	0,0
Occitanie	4,8	55,2	29,3	10,7	0,0
Pays de la Loire	4,5	48,3	38,2	8,9	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,3	56,7	31,3	7,7	0,0
	5,0	51,1	35,0	8,8	0,0
	14,3	34,6	45,7	5,4	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.